

M^e Gabrielle Champigny
t. 438.833-6846
gchampigny@belangersauve.com

Le 8 avril 2026

Par SDÉ et courriel

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Planification de l'audience du 13 au 15 avril
2026 sur la suite du volet 1
Dossier : R-4307-2025 volet 1

Chère consœur,

Faisant suite à la correspondance de la Régie du 31 mars dernier ([A-0070](#)) et compte tenu de la modification de l'objet de l'audience, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) informe la Régie qu'il n'entend pas participer à l'audience du 13 au 15 avril prochain dans le dossier en objet.

En effet, l'intervention du ROÉÉ au présent dossier n'a pas porté spécifiquement sur l'application du mécanisme de lissage. Il n'entend donc pas contre-interroger les témoins d'Hydro-Québec, ni présenter de preuve ou de plaidoirie complémentaires sur ce sujet.

Le ROÉÉ réserve tous ses droits pour la suite de son intervention au présent dossier, dans le cadre de l'examen du volet 2 pour lequel les dates d'audience seront fixées ultérieurement par la Régie.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.


Gabrielle Champigny, avocate

C.C.
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Coordination ROÉÉ
Jean-Pierre Finet